



Prix Pierrette-Vachon-L'Heureux

Depuis plusieurs années déjà, l'Asulf s'associe au concours d'écriture de la Société historique de Québec, activité proposée aux jeunes des 3^e et 4^e années du secondaire. Le prix Pierrette-Vachon-L'Heureux récompense l'élève dont le texte se distingue par la qualité de son écriture en français.

Cette année, le thème du concours était « Québec, port de mer ! ». La remise des prix s'est tenue le 26 avril à la Maison de la littérature, au cœur du Vieux-Québec. Un comité de sélection composé de M^{mes} Brigitte Boivin, Éliane de Nicolini et Diane Lambert-Tesolin, présidente du jury et membre du conseil d'administration de l'Association, a retenu le texte intitulé *Un quai au gré des marées*.

Le prix de l'Association, soit une somme de 300 \$ et un trophée, a donc été décerné à Maïna Ferron, élève de M^{me} Émilie Laplante, de la polyvalente des Berges, située à Grandes-Bergeronnes. Le texte de M^{lle} Ferron sera publié dans le site de l'Association (asulf.org).

Dans le cadre de...

On utilise actuellement l'expression « dans le cadre de... » à toutes les sauces. Voici un exemple qui peut en constituer une illustration : « Le suspect s'était déjà fait passer les menottes... dans le cadre d'une enquête amorcée en 2024 » (*Le Journal de Québec*, 9-10 mai, p. 27). Il y aurait un lien naturel, un engrenage mécanique entre l'enquête et l'emploi des menottes. Si on dit « dans le cadre de la loi » ou « dans le cadre de la tournée des régions », on indique que la loi est explicite dans le premier cas et que le programme de la tournée est bien établi, et qu'une activité est prévue dans le second. L'abus de la tournure est déjà critiqué lorsqu'on la prend au sens de « à l'occasion de... ». Mais on y cède régulièrement. Dans l'exemple relevé, on lui a donné celui de « à la suite d'une... » enquête. Il est pourtant évident que l'utilisation des menottes n'était pas inscrite ipso facto dans le déroulement de l'enquête. « Dans le cadre de » a déjà remplacé « à l'occasion de ». Elle vaincra sans doute aussi « à la suite de... ».

Il y a Mexico et Mexique



Il existe deux toponymes en français pour désigner, d'une part, la capitale, Mexico, et, d'autre part, le pays, le Mexique. On peut donc passer deux semaines au Mexique et trois jours à Mexico. C'est clair. En espagnol, on dirait *en Mexico* et *a Mexico*, et, en anglais, *in*

Mexico et *in Mexico city* ou *in Mexico D.F. (distrito federal)*. Cela dit, le journaliste Jérémy Bernier est-il justifié d'écrire Mexico City dans la phrase : « Hugo Masson-Montminy a été vu pour la dernière fois le 26 mars dernier à Mexico City » ? (*Le Journal de Québec*, 7 avril, 11 h 04) Les lecteurs francophones comprennent spontanément : « à Mexico », donc dans la ville, dans la capitale. Si on avait voulu indiquer le pays, on aurait écrit « au Mexique ». Une option semblable existe pour le Guatemala, la ville ou le pays. En somme, « à Guatemala », comme « à Mexico », signifie déjà dans la capitale, dans la ville.



Le secrétaire général
Gaston Bernier

ÉDITORIAL :

LE FRANÇAIS ET LA JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES

Depuis deux décennies, le troisième lundi de mai est la Journée nationale des patriotes. Cette année, le 18 mai était la journée des patriotes et celle de ceux qui ont défendu le français, leur langue et la nôtre. L'actualité ou les manchettes du moment ou des jours anniversaires n'illustrent pas toujours le rappel à des faits remontant au XIX^e siècle. En font preuve les premières lignes d'un article du *Soleil*, lesquelles proclament : « Le North Savage Gang, un groupe composé d'anciens membres de la Blood Family Mafia, gagne en influence dans le milieu criminel, jusqu'à s'imposer comme le principal adversaire des Hells Angels » (*Le Journal de Québec*, 18 mai, 9 h 50).

Les efforts de francisation des raisons sociales ou des appellations publiques, premiers indices d'une francisation en marche et, inévitablement, base de la qualité de la langue qu'a connue et expérimentée le Québec depuis un demi-siècle, sont ignorés dans certains milieux spécialisés. De là, la persistance des appellations relevées : North Savage Gang, Blood Family Mafia ou Hells Angels. De telles enseignes indiquent que les entreprises identifiées sont fort mal intégrées à la société québécoise et laurentienne. Cela tient sans doute pour une bonne part à la nature des activités des groupes. Mais, pour l'occasion, ne peut-on pas souligner le monopole de l'anglais de ces appellations dans un territoire pourtant francophone ? L'imagination et la créativité devraient être sollicitées des locuteurs du milieu québécois et même canadien. La qualité de la langue s'exprime aussi dans les raisons sociales. Ces dernières sont même des bannières qui devraient être exemplaires en matière de qualité de la langue. Un rappel s'imposait à l'occasion de la Journée nationale des patriotes.

Trois fautes en une phrase !

Entendu un matin d'avril au *Radiojournal* : « C'est **définitivement un enjeu au niveau de la sécurité.** »

Ce n'est pas un membre du personnel de Radio-Canada qui a prononcé cette phrase, mais la mairesse du village (Wentworth, si j'ai bien entendu). Mais pourquoi Radio-Canada a-t-elle décidé de la faire entendre aux auditeurs au lieu de la reformuler correctement ou de choisir une autre citation de la mairesse, dans ce reportage ?

L'auditeur moyen, en entendant cette phrase, pense qu'elle est en bon français, ce qui contribue à répandre les fautes !

Jacques Sormany, membre de l'Asulf

Commentaire

L'Office québécois de la langue française indique ce qui suit concernant l'emploi correct de la locution **au niveau de** :

*La préposition composée **au niveau de** implique avant tout, au propre comme au figuré, l'idée d'élévation, de hauteur, de rang, de comparaison. Elle signifie « à la hauteur de, à la portée de, sur la même ligne que ».*

- *Le wagon se trouve **au niveau du** quai.*
 - *La porte s'ouvre **au niveau du** jardin.*
 - *Le professeur doit se mettre **au niveau des** élèves.*
- Cette décision a été prise **au niveau de** la direction.*

Source : Vitrine linguistique

SARTEC Auteur·e·trice ou auteur ou autrice ?

J'ai entendu sur les ondes de Radio-Canada une écrivaine qui ne voulait pas être désignée comme « autrice » ; elle préférait le terme « auteure ».

Il semble que la SARTEC, société qui réunit des artisans de la radio, de la télévision et du cinéma, a adhéré au désir de l'écrivaine ; nous découvrons le nom de la SARTEC ainsi écrit sur son [site Internet](#) : Société des auteur·e·trice·s de radio, télévision et cinéma ; ce qui fragilise et « démantèle » le mot clé qui définit cette société.

André Cloutier

Disposition de dérogation

En mars dernier, Radio-Canada a publié la manchette suivante : « La Cour suprême se penche cette semaine sur la disposition de dérogation de la [Loi 21](#). » :

À la suite de cette publication, François Brunet a adressé le message suivant à Patrice Roy de Radio-Canada :

« Soyons précis. La constitution contient une disposition de dérogation, c'est-à-dire qui autorise les législateurs à déroger à certains droits constitutionnels. Lorsque le législateur le fait, il insère dans sa loi une disposition qui est, précisément, dérogatoire. Par conséquent, il fallait écrire la "disposition dérogatoire de la Loi 21". »

L'orthographe facile avec Marcel

On trouve une nouvelle application sur le Web, appelée *Français avec Marcel*, qui nous vient de la France. Marcel se dit le double de Marcel Proust, le célèbre écrivain français. Il vise à aider les utilisateurs et les utilisatrices à progresser en français avec une approche ludique.

On y trouve des centaines de fiches sur les règles de grammaire et des conseils pour éviter les principales difficultés du français. On progresse en faisant des exercices qui sont corrigés au fur et à mesure qu'on les effectue.

Comme il s'agit d'un site français, on notera quelques différences avec le québécois. Somme toute, il s'agit d'un bon outil d'apprentissage et de perfectionnement du français qui peut être recommandé aux personnes qui apprennent notre langue. On peut se familiariser avec le site à l'adresse qui suit : [Français avec Marcel](#).

Alain Bélanger,
membre du groupe d'intervention

Une canne (!) de sirop (2026)

Le « Courrier du soir » du *Devoir* emploie l'expression « cannes de sirop d'érable » (8 avril, 19 h 52). L'attitude des auteurs de dictionnaires varie beaucoup de l'un à l'autre relativement au mot « canne ». François d'Apollonia identifie « canisse » et « cannage », mais néglige « canne » (*Le petit dictionnaire des québécoisismes*). *Le Petit Robert* l'ignore, lui aussi, mais reconnaît les voisins « canette » ou « cannette », et précise son origine : « ... de l'anglais *can* ». Le *Colpron* ou *Dictionnaire des anglicismes* (1999) l'épinglé également et propose son remplacement par « boîte, canette ou cannette ». De son côté, Lionel Meney (*Dictionnaire québécois français* (1999) l'inscrit dans la lignée de l'ancien français et constate sa présence dans le vocabulaire anglais. Marie-Éva de Villers (*Multidictionnaire de la langue française*) le classe dans la catégorie des formes fautives et des anglicismes lorsqu'on lui donne le sens de « canette » ou de « boîte de conserve ».

Duh ! S'exclamer à l'anglaise

Depuis des années, sous l'influence de l'anglais canadien et étatsunien, le français québécois en est venu à adopter plus que jamais des anglicismes lexicaux ou des tournures anglaises.

En plus d'emprunts directs (ex. : *détour* pour **dévi**ation) ou francisés (ex. : *cancel* pour **annuler**) et des traductions d'expressions idiomatiques (ex. : *parler à travers son chapeau* pour **parler à tort et à travers**), les exclamations spontanées anglaises viennent également s'intégrer sournoisement à notre parler.

Il en est ainsi de *Duh !*, une exclamation moins fréquente qu'un certain chroniqueur ironique d'un journal populaire québécois nous sert de temps à autre pour exprimer son questionnement ou son étonnement à la fin d'une observation qui le laisse interrogatif ou bouche bée :
« Montréal une ville ? Duh ! C'est plutôt un immense nid-de-poule ! »

Ce bonimenteur de notre quotidien nous laisse ainsi deviner qu'il est un fervent auditeur des Simpson, émission étatsunienne traduite en français à Montréal, dont le personnage-clé Homer est le porteur de tous les tics ou péchés ordinaires de la civilisation du président Trump. Si on demandait à Gaston Lagaffe ce qu'il en pense, il ne pourrait s'empêcher de s'exclamer : *M'enfin ?* (Mais enfin quoi ?). Et au Québec, on entendra peut-être *Bin coudon !* (Bien, écoute-moi donc ça !).

Gaston Bergeron
Membre de l'Asulf

Nouvelle parution

Alfred Gilder

LES MOTS TRAITRES

Du coup / assaut - Coupique / ébelle - Guerre / cordit
Vile / vile - Fraite / ratte - Problématique / problème
Du coup / assaut - Coupique / ébelle - Guerre / cordit
Vile / vile - Fraite / ratte - Problématique / problème
Suggestion / suggestion - Mâle / mâle - Éléments / éléments
Guerre / cordit - Démolition / démolition - En coup / assaut
Vile / vile - Fraite / ratte - Problématique / problème
Suggestion / suggestion - Mâle / mâle - Éléments / éléments
Du coup / assaut - Coupique / ébelle - Guerre / cordit
Démolition / démolition - Guerre / cordit
Suggestion / suggestion - Mâle / mâle - Éléments / éléments
Coupique / ébelle - Guerre / cordit
Guerre / cordit - Démolition / démolition

Éditions Glyphe

Alfred Gilder, *Les mots traîtres / « Le français en héritage »* ; Paris : Éditions Glyphe, 2025. 234 p. Environ 300 articles, mots ou expressions : alternative, au final, cité, décéder, futur, initier, opportunité, soi-disant, etc.

Conseil d'administration

Président intérimaire André Breton
Vice-président intérimaire Jean Auclair
Trésorier Robert MacKay
Secrétaire Warou Igor Anate
Administrateurs Jean-Guy Lavigne
Henri Rallon
Administratrices Diane Lambert-Tesolin
Louise-L. Larivière
Francine Morency
Sophie Tremblay

Secrétaire général
Gaston Bernier

Fondateur et président honoraire
Robert Auclair

Diffusion : distribution électronique illimitée ;
tirage de l'imprimé selon les besoins
Périodicité : quatre fois l'an

Asulf 5000, boul. des Gradins, bureau 125
Québec G2J 1N3
Tél.: 581 777-9588
asulf@globetrotter.net
www.asulf.org

L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à *L'Expression juste*. L'Asulf encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.

L'Expression juste accepte que ses collaborateurs suivent l'orthographe rectifiée (1990).

Équipe de rédaction, n°106, juin 2026

Rédaction : Alain Bélanger
Gaston Bergeron
Gaston Bernier
André Breton
François Brunet
André Cloutier
Jacques Sormany
Révision : Yvon Delisle
Graphisme et mise en page : Marielle Carpentier

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1209-434X

L'infolettre linguistique

Parmi les sujets traités par l'Office québécois de la langue française dans son infolettre d'avril, nous retenons l'article portant sur l'accord du verbe avec une fraction ou un pourcentage.

Quand une fraction (un tiers, trois quarts...) ou un pourcentage (45 %, 60 %...) est suivi d'un complément, l'accord du verbe se fait avec l'élément auquel on donne davantage d'importance, soit la fraction ou le pourcentage, ou encore le complément. Ainsi, on écrira, par exemple : Plus de la moitié des cas a été déclarée ; ici, l'accent est mis sur la fraction. Un autre exemple : Environ 65 % de la population s'est rendue dans les bureaux de vote ; ici, on insiste sur l'ensemble exprimé par le complément de la population. Et si le complément est sous-entendu, comment accorder le verbe ? Approfondissez vos connaissances sur ce sujet en lisant l'article *Accord du verbe avec une fraction ou un pourcentage* de la [Vitrine linguistique](#).

Enjeu ou problème ?

Entendu au *Radiojournal* du 3 avril : « Les astronautes ont subi un petit enjeu... »

Peut-on subir un enjeu ? N'est-ce pas plutôt un problème ? Ce n'est pas la première fois que je signale cette erreur. De même, l'itinérance n'est pas un enjeu majeur dans notre société. C'est un problème majeur !

Voici une suggestion qui pourrait contribuer à améliorer la qualité du français à la radio et à la télévision : éviter d'employer les mots enjeu, drastique, débiter, supporter, inventaire, régulier et beaucoup d'autres. Bien que français, ces mots, quand ils sont utilisés, le sont presque toujours à tort ! Il suffirait de les remplacer par un équivalent correct.

Jacques Sormany, membre de l'Asulf

Renouvements et adhésions

Merci pour la confiance qu'en tant que membres vous témoignez à la direction de l'Asulf. Déjà, en ce début d'année, plus de 40 % du membrariat a renouvelé son adhésion.

Aux autres, sachez que votre appui est nécessaire à la poursuite de la mission de notre organisme qui travaille à l'amélioration de la qualité de la langue publique, c'est-à-dire celle du législateur, de l'Administration, des médias, des entreprises, des associations et des publicitaires.

Si vous n'avez pas à portée de main le formulaire de renouvellement qui vous est parvenu en janvier, le paiement peut s'effectuer de l'une ou l'autre des façons suivantes :

- **paiement par l'onglet « Adhésion » de notre site Internet : asulf.org**
- **virement entre membres Desjardins (gratuit) au compte 815-20465-1333145**
- **PayPal, au courriel asulf@globetrotter.net**
- **virement Interac, au courriel asulf@globetrotter.net (des frais de 1 \$ peuvent s'appliquer) ; question secrète suggérée, le prénom du président fondateur : Robert.**

Il va sans dire que les membres à vie ne sont pas concernés par ce rappel, bien que leurs efforts pour recruter de nouveaux membres soient toujours grandement appréciés.

Concours de créativité lexicale

L'Office québécois de la langue française a dévoilé les trois nouveaux mots gagnants de la 7^e édition du Concours de créativité lexicale.

Grâce à la créativité d'élèves du secondaire, le français s'enrichit des trois néologismes suivants :

décellulariser ;

beautéclasion ;

survolteur.

Ces nouveaux mots ont été intégrés à la Vitrine linguistique et sont maintenant accessibles à des millions d'internautes de partout dans le monde.

Décellulariser : Restreindre ou interdire l'usage des téléphones cellulaires dans un lieu donné.

Auteurs : Office québécois de la langue française et Polyvalente Le Carrefour, située à Gatineau.

Beautéclasion : Transformation progressive et perceptible par laquelle une personne s'épanouit, devient plus attirante et gagne en confiance.

Auteurs : Office québécois de la langue française et École internationale de Montréal.

[Accéder à la fiche en anglais : glow-up](#)

Survolteur : Morceau de musique au rythme énergique et entraînant, qui donne fortement envie de danser.

Auteurs : Office québécois de la langue française et École secondaire Georges-Vanier, située à Laval.

[Accéder à la fiche en anglais : banger](#)